



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

N° 005999 / MEA / DGRH

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES

Papeete, le 26 AVR. 2023

.....
La directrice générale

Affaire suivie par :
Cellule Avancement Promotion

**LISTE DES CANDIDATS AUTORISÉS À PARTICIPER AUX ÉPREUVES
D'ADMISSIBILITÉ DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE
DE CONSEILLER D'ÉDUCATION ARTISTIQUE PRINCIPAL DU CADRE D'EMPLOIS
DES CONSEILLERS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE DE
LA POLYNÉSIE FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**

- Réf. :** - Arrêté n° 1798/CM du 10 décembre 2008 relatif aux examens professionnels d'accès au grade de conseiller d'éducation artistique principal du cadre d'emplois des conseillers d'éducation artistique de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Arrêté n° 2233/MEA/DGRH du 14 mars 2023 portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller d'éducation artistique principal du cadre d'emplois des conseillers d'éducation artistique de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022.

Sont autorisés à prendre part aux épreuves d'admissibilité de l'examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller d'éducation artistique principal au titre de l'année 2022, conformément aux dispositions de l'arrêté n°1798/CM du 10 décembre 2008 sus-référencé, le(s) candidat(es), dans l'ordre alphabétique, dont le nom figure sur la présente liste annexée à la présente :

Pour le Ministre et par délégation



logu
Marine NOGUIER

- Liste des candidat(e)s autorisé(es) à participer aux épreuves d'admissibilité de l'examen professionnel pour l'accès au grade de conseiller d'éducation artistique principal (CEAP) au titre de l'année 2022 -
(dans l'ordre alphabétique)

N°	N° de dossier	Civilité	NOM	Prénom(s)
1	40 002	Mme	DEBELLEIX	Isabelle